Construire son document unique d\'évaluation des risques

OBJECTIFS

Améliorer la prévention des risques sur son exploitation et se mettre en règle vis-à-vis de la réglementation

CONTENU

Mercredi 12 novembre 2014 / 9h-12h30 / CAVAILLON
Connaître la réglementation en vigueur sur la prévention des risques en agriculture.
Évaluation des risques : l'essentiel de la réglementation.
Méthodologie de construction du document unique d'évaluation des risques (DUER).

Travail personnel entre les séances : commencer à rédiger son DUER

Vendredi 21 novembre 2014 / 9h-17h / CAVAILLON
Vérification du contenu du DUER de chaque stagiaire.
Construction du plan d'action prévention.
Zoom sur l'accueil des travailleurs saisonniers.
Prévention vis-à-vis des risques « santé » sur l'exploitation agricole.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR PACA - Vaucluse

DURÉE : 1,5 jour(s)

DATE LIMITE : 07/11/2014

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Gratuit pour les agriculteurs et les personnes en cours d'installation, autre public nous contacter

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Pauline Raguenet
adear84@orange.fr
Adear 84
15 avenue Pierre Grand
MIN 51
84953 Cavaillon Cedex
04 90 74 19 86
06 33 68 29 70

NOTE : Repas du midi : prévoir un pique-nique

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
12/11/2014	Adear 84 15 avenue Pierre Grand MIN 51 84953 Vaucluse	Laetitia Dumas, service prévention MSA Alpes Vaucluse
21/11/2014	Adear 84 15 avenue Pierre Grand MIN 51 84953 Vaucluse	Laetitia Dumas, service prévention MSA Alpes Vaucluse

THÈMES

Gestion d\'entreprise

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)